

Lannion. De nouvelles aides pour rénover les logements

Christophe Ganne

Lannion, comme onze villes bretonnes, va bénéficier du nouveau dispositif Denormandie pour redonner du dynamisme au centre ville.

Publié le 3 Jan 20 à 7:02



Le nouveau dispositif Denormandie favorise les investissements dans l'ancien. (©Le Trégor archives)

Depuis le 19 décembre, le dispositif fiscal « [Denormandie dans l'ancien](#) » prend la forme d'une réduction d'impôts sur le revenu. Une mesure d'encouragement pour les investisseurs. [Lannion](#) en profite tout comme onze villes bretonnes.

L'objectif : que les centres villes regagnent en dynamisme et attirent de nouveaux investisseurs ainsi que de nouveaux locataires. »

INVESTISSEURS 🇫🇷 En 2020, l'aide fiscale « Denormandie dans l'ancien » est simplifiée pour vous permettre d'investir dans un logement à rénover:

+ de travaux éligibles

📅 Prolongation à fin 2022

🏠 Simplification du périmètre des zones éligibles

+ d'infos 📧 <https://t.co/j6vMRk5Irp>

— Julien Denormandie (@J_Denormandie) [January 1, 2020](#)

25 % du montant de l'achat

Pour en bénéficier, l'investisseur qui rénove un logement ancien doit : procéder à des travaux d'amélioration qui représentent au moins 25 % du montant de l'opération immobilière. Louer son bien vide pendant 6, 9 ou 12 ans pour bénéficier d'une défiscalisation de ses revenus de 12 %, 18% ou 21%.



L'objectif est de redynamiser le centre-ville. (©Le Trégor archives)

Lannion entre dans ce dispositif tout comme **Saint-Brieuc, Morlaix, Quimper, Fougères, Redon, Saint-Malo, Vitré, Lorient, Vannes et Pontivy.**

Encore plus facile

Le dispositif est prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour le ministre chargé de la ville et du logement :

Dans sa nouvelle version, l'aide est encore plus facilement mobilisable pour les investisseurs dans l'ancien. »

Lannion compte bien en profiter avec d'autres mesures pour redynamiser son centre-ville. L'un des enjeux pour les prochains élus locaux.